



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

UGD en colère : l'intérêt de toutes et tous à les soutenir !

Depuis quelques années, de **nouvelles tâches** sont régulièrement **rebasculées aux UGD** des directions, sans transferts de moyens, notamment les tâches gérées jusque-là par des services de la DRH. Ces nouvelles tâches s'ajoutent à un **travail déjà intense et à la sur-sollicitation** par la multiplication des canaux de « communication » (mails, appels téléphoniques, courriers, demandes via le compte agent).

La charge de travail rend impossible, sans une dégradation de la qualité du travail effectué pour les agent.es, pour les UGD de remplir l'ensemble de leurs tâches sans faire des **heures supplémentaires non payées et non récupérées**.

Pour s'en rendre compte, il faut savoir que les UGD sont tour à tour **assistante sociale, psychologue, conseiller retraite, secrétaire médical voire médecin** parfois. Cela parce que les services dédiés ne fonctionnent plus à cause **des choix de gestion de la Ville de Paris** et que tout se reporte sur les UGD en tant que première interface des collègues ! Les choix de la Ville, qui développe **la précarité**, (vacataires à la DASCO, contractuel.es notamment à la DFPE, PACTE dans d'autres directions) engendrent également une **surcharge importante** qui transforme le métier d'UGD et le rend **toujours plus complexe**.

La surcharge de travail provoque **souffrance au travail, malaise, burn-out...** Aujourd'hui les UGD veulent pouvoir prendre leurs congés et ne plus angoisser ou se culpabiliser au vu de la charge de travail qui va s'accumuler pendant leur absence et devra être traitée à leur retour.

Depuis des années, il n'y a **aucune reconnaissance**, ni prise en compte de ces situations par les directions qui n'ont rien fait jusqu'à présent.

Les UGD de la DASCO, voir [ICI](#), et de la DFPE, voir [ICI](#), se mobilisent pour obtenir la **reprise des tâches des services DRH** par la DRH, le passage en **catégorie B**, une **prime de technicité** particulière. Les UGD des Circonscriptions des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance commencent à imposer un changement : **ne plus subir et relever la tête !**

Les conséquences dénoncées par les UGD c'est que leur surcharge de travail **ne leur permet plus d'être disponibles pour les collègues**, et que les collègues n'ont ainsi plus **droit à une information fiable au moment nécessaire**. Sur la question des retraites, par exemple, les UGD ne peuvent pas remplacer le service DRH du bureau des retraites, car ils ne veulent pas mettre en difficulté les agent.es en faisant d'éventuelles erreurs. Pour la question des dossiers médicaux, les UGD ne veulent pas interférer et trahir le secret médical en faisant le travail des services dédiés de la DRH.

Soutenir nos UGD dans leurs revendications est le seul moyen de pouvoir retrouver des services RH de proximité qui puissent être là pour tous.tes et ainsi permettre aux UGD de retrouver ce qui est le cœur de leur métier : aider les collègues.